

Réunion du 21 mars 2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 69
Nombre de votants : 78

L'an deux mille seize, le vingt-et-un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier DARRACQ (suppléant de M. Michel JESER), Roger BUROSSE (suppléant de M. Didier REY), Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis VOIVRET (suppléant de M. Régis CASSAROUME), Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Catherine LEYGUES, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à M. Lucien PRAT), Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Michel JESER, Paul MONTAUT, Didier REY, Régis CASSAROUME, Véronique REMY, Anthony BERBEL, Corinne CARRIAT (pouvoir à M. François MATEOS), Bruno CIOSSE, Jeanne LUGA, Jean-Luc MARTIN, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à Mme Claire-Lise LAFOURCADE), Philippe GAUDET (pouvoir à M. Jean-Marc TERRASSE), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Mme Bernadette PRADA), René LACABE, Franck VIREBAYRE-GASTON, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET) et Philippe ARRIAU (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Nadia GRAMMONTIN et M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ.

**RAPPORT N° 12 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES
A DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS**

Rapporteur : M. André CASSOU

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions et participations financières aux associations et autres organismes comme suit :

1 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

1.1. relatifs au pôle développement économique

Animation et insertion économique

• Atout Service	9 000,00 €
• Avenia (pôle de compétitivité).....	10 000,00 €
• Béarn Adour Pyrénées.....	1 000,00 €
• Centre social Lo Solan.....	29 340,00 €
⇒ Espace bien-être solidaire.....	8 460,00 €
⇒ Lutte contre l'illettrisme Itinérance Artix / Arthez.....	2 030,00 €
⇒ Auto-école sociale code et conduite.....	18 850,00 €
• Eurolacq Entreprises	180 000,00 €
• Initiative Béarn (Plateforme d'initiative locale - PFIL)	6 300,00 €
• Job Express	5 400,00 €
• Lacq Odyssée.....	55 000,00 €
• Lacq Plus 13 500,00 €	
• Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez	200 309,64 €
• Olympiades de la chimie de Pau	2 700,00 €
• Organisations syndicales du bassin de Lacq	13 500,00 €
(somme répartie à parts égales entre les 3 structures interprofessionnelles présentes à la Maison de Pays de Mourenx, appartenant aux confédérations syndicales représentatives et assurant une présence effective sur le territoire)	
• Réseau Entreprendre Adour	2 700,00 €
• Transition.....	135 139,00 €

Commerce – Artisanat

• ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique).....	4 950,00 €
• Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq	77 962,00 €
⇒ Subvention annuelle.....	60 000,00 €
⇒ Remboursement FISAC.....	17 962,00 €

Foncier - Agriculture

• ADER	6 750,00 €
• Comice agricole du canton de Lagor.....	2 850,00 €
• Comice agricole du canton de Monein	1 350,00 €
• Comice agricole du canton d'Orthez	1 350,00 €
• Ifocap Adour.....	4 500,00 €

1.2. relatifs au pôle animation du territoire

Services à la personne (Enfance - Enseignement)

- Enseignement

• ZAP des Gaves (carrefour des métiers)	4 000,00 €
<i>Aides aux projets et voyages pédagogiques :</i>	
• Collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn	3 645,00 €
• Collège J. Moulin d'Artix	3 645,00 €
• Collège J. Sarrailh de Monein	3 645,00 €
• Collège P. Bourdieu de Mourenx	3 645,00 €
• Collège D. Argote d'Orthez	3 645,00 €
• Collège G. Fébus d'Orthez	3 645,00 €
• Lycée A. Camus de Mourenx	2 745,00 €
• Lycée professionnel P. et M. Curie de Mourenx.....	2 745,00 €
• Lycée général G. Fébus d'Orthez	2 745,00 €
• Lycée professionnel F. Jammes d'Orthez	2 745,00 €
• Lycée professionnel Molière d'Orthez	2 745,00 €
• Lycée professionnel agricole d'Orthez.....	2 745,00 €
• Maison Familiale Rurale de Mont.....	2 745,00 €

Aides aux associations sportives :

• Association sportive Les calicobas du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn.....	900,00 €
• Association sportive Les coquelicots du collège J. Moulin d'Artix.....	900,00 €
• Association sportive La Roussane du collège J. Sarrailh de Monein	900,00 €
• Association sportive Les mimosas du collège P. Bourdieu de Mourenx.....	900,00 €
• Association sportive Les écureuils du collège D. Argote d'Orthez	900,00 €
• Association sportive Les hirondelles du collège et du lycée G. Fébus d'Orthez	1 000,00 €
• Associations sportives des lycées de Mourenx.....	1 000,00 €
• Association sportive du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez	1 000,00 €
• Association sportive Les griffons du lycée professionnel Molière d'Orthez	1 000,00 €
• Association sportive du lycée professionnel agricole d'Orthez.....	1 000,00 €
• Section sportive football (collège d'Artix et lycée de Mourenx).....	13 500,00 €

Aides aux foyers socio-éducatifs, associations coopératives et maisons des lycéens :

• Foyer socio-éducatif Les martinets du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn	720,00 €
• Foyer socio-éducatif du collège J. Moulin d'Artix.....	1 483,20 €
• Association coopérative du collège J. Sarrailh de Monein.....	1 296,00 €
• Foyer socio-éducatif du collège P. Bourdieu de Mourenx	1 231,20 €
• Foyer du collège D. Argote d'Orthez	892,80 €
• Foyer socio-éducatif des lycées de Mourenx	932,40 €
• Foyer socio-éducatif du lycée G. Fébus d'Orthez	1 648,80 €
• Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du lycée professionnel agricole d'Orthez	360,00 €
• Maison des lycéens du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez	295,20 €
• Maison des lycéens du lycée professionnel Molière d'Orthez	252,00 €
• Association socio-éducative et sportive de la Maison Familiale Rurale de Mont	741,60 €

- Petite enfance

• Association AMAYRA (Relais assistante maternelle - RAM).....	80 000,00 €
• Centre social Lo Solan (Lieu accueil enfants parents - LAEP).....	21 083,00 €

Culture

• Association Festival de théâtre de Mourenx (Paroles en liberté)	7 000,00 €
• Orthez Animation (journées du livre).....	1 800,00 €

Schéma d'aménagement linguistique

• Association Oc per tots	19 600,00 €
• Association Cultura de noste	16 200,00 €
• Comité des relations extérieures du Pays d'Arthez (CREPA).....	850,00 €
• Association Silva lata (politique linguistique Iniciativa).....	300,00 €
• Coopérative scolaire de l'école maternelle de Monein (politique linguistique Iniciativa)	300,00 €
• Ecole de Lagor (politique linguistique Iniciativa).....	300,00 €

1.3. relatifs au pôle environnement

Sécurité

• Amicale des sapeurs-pompiers d'Arthez-de-Béarn.....	1 750,00 €
• Amicale des sapeurs-pompiers de Monein	1 050,00 €
• Amicale des sapeurs-pompiers de Mourenx-Artix	2 150,00 €
• Amicale des sapeurs-pompiers d'Orthez.....	1 650,00 €
• Jeunes sapeurs-pompiers du bassin de Lacq.....	1 000,00 €
• Association des secouristes Mourenx-Monein	750,00 €
• Prévention routière des P.A.	150,00 €

1.4. relatifs au pôle ressources

Ressources humaines

- Association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez 65 000,00 €

Communication

- SEM Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez 390 000,00 €

2 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN SYNDICAT MIXTE

- Syndicat mixte du Béarn des Gaves 176 089,00 €

3 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

- Office de tourisme de Lacq, cœur de Béarn 264 000,00 €

4 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

- GIP Chemparc 90 000,00 €

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez au sein d'associations, syndicat mixte et autres organismes ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 72 voix pour et 6 abstentions, décide :

- **d'attribuer** les subventions et participations financières ci-dessus mentionnées,
- **de prévoir** l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2016,
- **de préciser** que, dans certains cas, l'aide ne pourra être versée qu'après présentation par l'association du bilan financier de la manifestation,
- **de préciser** que les subventions sont octroyées pour l'office de tourisme de Lacq, Cœur de Béarn, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2014 à 2016 et pour l'Association AMAYRA, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2015 à 2017,
- **de préciser** que la subvention destinée à la ZAP des Gaves pour l'organisation du carrefour des métiers sera versée sur présentation de justificatifs,
- **d'autoriser** son Président à signer les conventions annexées à la présente délibération entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et les associations et organismes divers, à savoir : le GIP Chemparc, Lacq Odyssée, le centre social Lo Solan, Eurolacq Entreprises, la Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez, l'association Transition, l'office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq, l'association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez et la SEM Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/03/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/03/2016